

COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

L'ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC ENTRETIENT LA CONFUSION

Montréal, le lundi 28 janvier 2008 – L'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPQ) lance un ultime appel à la raison et demande aux dirigeants de l'Ordre des agronomes du Québec (OAQ) de s'asseoir et négocier la nécessaire modernisation des rapports entre les différents intervenants professionnels du domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

La campagne de confusion de l'OAQ auprès des employeurs du secteur qui s'intensifie est totalement inadmissible dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre :

- Les technologues professionnels membre de l'Ordre **ne sont** ni des technologistes au sens de l'article 28 de la *Loi sur les agronomes*;
- La Politique générale concernant la surveillance des actes dits agronomiques de l'OAQ n'est ni une loi ni un règlement; l'OAQ ne peut <u>forcer</u> un employeur à s'y soumettre.

Depuis l'an dernier, l'Ordre des agronomes a entrepris une campagne visant à imposer la Politique générale de surveillance. Avis juridique en main, l'OTPQ a toujours prétendu et continue à prétendre que cette politique est contraire aux principes du système professionnel. La Politique n'est ni une loi ni un règlement et n'a donc aucun pouvoir contraignant à l'égard de tous les intervenants du secteur agroalimentaire, incluant les technologues professionnels qui sont déjà encadrés par notre Ordre. Un ordre professionnel ne peut encadrer les membres d'un autre ordre; une telle ingérence, en plus d'alourdir la charge de travail et de nuire à la productivité de toute une industrie, contrevient aux règles de l'ensemble du système professionnel québécois. Il est à souhaiter que l'Office des professions du Québec débloque l'impasse qui s'annonce en 2008 et mette le plus tôt possible sur pied un comité technique comme ceux en architecture et en ingénierie.

Le gouvernement est intervenu dans le secteur de la santé, de la santé mentale et de la comptabilité en y introduisant une organisation moderne du travail; il doit maintenant s'attaquer au domaine de l'ingénierie et de l'agroalimentaire.

L'industrie ne peut ignorer encore bien longtemps une main-d'œuvre qui possède une expertise technologique et scientifique reconnue, surtout dans le cadre d'une pénurie de main-d'œuvre appréhendée où les sociétés modernes se livrent une concurrence féroce.

Les technologues professionnels portent un titre réservé comme le font les urbanistes, les psychologues, les évaluateurs agréés ou les comptables en management accrédités. On peut les reconnaître grâce aux initiales «T.P.» ou «T.Sc.A.» qu'ils accolent à leur nom. Les membres de l'OTPQ sont des professionnels de l'application des sciences. Ils ont une connaissance poussée des mathématiques et des sciences, acquise par un programme d'enseignement supérieur de trois ans reconnu par un diplôme d'études collégiales (DEC). Les technologues professionnels exercent leur profession dans des secteurs technologiques comme l'agroalimentaire, l'aménagement du territoire, le bâtiment, la foresterie, le génie électrique et l'informatique.

-30-

Source: Bianca Desrosiers

Coordonnatrice aux communications Téléphone : (514) 845-3247 poste 119 Courriel : communications@otpq.qc.ca